

HIST2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce diplôme permet, moyennant prérequis, à des étudiants déjà détenteurs d'un autre master d'acquérir certaines méthodes et

⌘ LHIST2260	Séminaire d'histoire du moyen âge	Paul Bertrand Gilles Lecuppre	PR [q1] [22.5h] [10 Crédits] 🌐
⌘ LHIST2270	Séminaire d'histoire des temps modernes <i>LHIST2270 n'est pas dispensé cette année ; il est remplacé par LTHEO2972</i>	Silvia Mostaccio	PR [q1] [22.5h] [10 Crédits] Δ 🌐
⌘ LHIST2280	Séminaire d'histoire de la période contemporaine	Emmanuel Debruyne Laurence Van Ypersele	PR [q1] [22.5h] [10 Crédits] 🌐
⌘ LHIST2570	Séminaire d'histoire du droit et de la justice		PR [q1] [22.5h] [10 Crédits] Δ 🌐
⌘ LHIST2560	Séminaire d'histoire : Europe et mondes extra-européens	Anne-Sophie Gijs	PR [q1] [22.5h] [10 Crédits] 🌐

o Techniques de la recherche (5 crédits)

⌘ LHIST2180	Géographie historique	Emmanuel Debruyne	PR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LHIST2401	Histoire et gestion de données	Aurore François	PR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LHIST2430	Diplomatique du moyen âge, y compris des notions de chronologie, de sigillographie et d'héraldique	Paul Bertrand	PR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFIAL2181	Séminaire d'épigraphie latine	Martina Marano (supplée Marco Cavalieri)	PR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LCOMU1323	Presse, journalisme et société	Benoît Grevisse	PR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐

o Domaine (15 crédits)

⌘

Options et/ou cours au choix

De 1 à 1élément(s)

- > [Option en cultures et éthique du numérique](#) [prog-2024-hist2m1-lfial800o]
- > [Option en subalternités et critiques postcoloniales : Histoire, monde et sociétés](#) [prog-2024-hist2m1-lhist965o]
- > [Cours au choix](#) [prog-2024-hist2m1-lhist210o]

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux

⌘ LEUSL2113	Digital Europe	Enguerrand Marique (supplée Christophe Lazaro) Patricia Nouveau (supplée Christophe Lazaro) Alain Strowel (supplée Christophe Lazaro)	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LSOC2002	Sociologie du numérique	Eric Mangez	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

Option en subalternités et critiques postcoloniales : Histoire, monde et sociétés [15.0]

Cette option vise à approfondir l'étude et la pratique du décentrement critique en histoire. Il s'agira non seulement de mobiliser

Culture numérique en sciences humaines et questions d'histoire : temps modernes

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 60 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs

o Faire de l'histoire - Théorie et mise en oeuvre de la théorie (35 crédits)

○ LFIAL1145	Critique historique	Laurence Van Ypersele	FR [q2] [30h+10h] [4 Crédits] 🌐
○ LHIST1140	Heuristique générale	Paul Bertrand	FR [q1] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐
○ LHIST1241	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haepere	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LHIST1242	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge	Paul Bertrand	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LHIST1243		Aude Musin (supplée Silvia Mostaccio)	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LHIST1244	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine	Vincent Dujardin	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LFIAL1156	Culture numérique en sciences humaines et sociales		

⌘ LHIST1394A

Séminaire : période contemporaine - PARTIM

Laurence Van Ypersele

FR [q1] [22.5h] [7 Crédits] 

o Langues (10 crédits)

L'étudiant suit un cours de langue ancienne (5 crédits) et un cours de langue moderne (5 crédits).

o Langues anciennes (5 crédits)

Le cours LFIAL1181A est réservé aux étudiant-es qui ont suivi durant les 4 dernières années de l'enseignement secondaire 4 heures

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

HIST2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [> Conditions d'accès générales](#)
- [> Conditions d'accès spécifiques](#)
- [> Bacheliers universitaires](#)
-



Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en histoire		Accès sur dossier	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters			
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	S'il a suivi la Mineure en histoire (Version B - Accès) en bachelier	Accès moyennant compléments de formation	Moyennant 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédure d'admission et d'inscription) S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre master		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)

PÉDAGOGIE

Le tronc commun du Master 60 offre une initiation à la recherche, ainsi que des enseignements interactifs, à partir de dossiers, couvrant les différentes périodes historiques dans le domaine « Gouvernance et sociétés ».

Une place toute particulière est réservée au séminaire (10 crédits) qui requiert d'importantes recherches en bibliothèques et dans les centres d'archives, ainsi qu'un substantiel travail de critique documentaire et de préparation d'une synthèse orale et écrite.

Un vaste choix de cours au choix permet tout à la fois d'approfondir des connaissances acquises dans le programme de bachelier et d'initier une démarche interdisciplinaire.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les exercices et séminaires font l'objet d'une évaluation continue. Le travail de fin d'études est coté par le promoteur et deux lecteurs.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre du master 60 les échanges internationaux ne sont pas autorisés.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[60\] en histoire](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en histoire](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en histoire](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

L'étudiant porteur du titre de master 60 peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60 ou 120)

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Laurence Van Ypersele](#)

Jury

- Présidente: [Laurence Van Ypersele](#)
- Secrétaire: [Gilles Lecuppre](#)
- 3e membre du jury restreint: [Emmanuel Debruyne](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be